



MAC SST - MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (RECYCLAGES)

La certification de sauveteur secouriste du travail (SST) permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à tout individu formé et certifié d'intervenir efficacement face à une situation d'accident. En matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Ainsi certifié, le sauveteur secouriste du travail :

- intervient sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise ;
- met ses compétences en matière de prévention au service de l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.

Durée : 7h00

Stagiaires : 4 à 10 pers. max

Prérequis : Être déjà titulaire du certificat de formation initiale SST

Public concerné : Toute personne apte à porter secours dans son établissement, ayant déjà obtenu son certificat SST

Accessibilité : Formation accessible au public en situation de handicap (nécessité de pouvoir réaliser l'ensemble des gestes et des objectifs)

Maintien des connaissances : La formation MAC SST (Maintien et Actualisation des Compétences) est à effectuer dans les 24 mois. Il appartient à l'établissement qui le souhaite de mettre en place un MAC plus fréquent (recommandation annuelle).

Lieu : Au sein de votre établissement

Intervenant : Ancien sapeur-pompier - Formateur de premiers secours

Attribution finale : Carte SST individuelle plastifiée

PROGRAMME EN 7 HEURES :

Révision de l'ensemble des gestes et techniques :

La victime saigne abondamment : Compression manuelle directe, pansements compressifs, le garrot

La victime s'étouffe : Méthodes de désobstruction des voies aériennes

La victime ne répond pas, elle respire : Position latérale de sécurité

La victime ne répond pas, elle ne respire pas : Réanimation cardio-pulmonaire avec utilisation du défibrillateur

La victime se plaint de brûlures : Traitements des principales causes de brûlures

La victime se plaint de sensations pénibles et / ou présentant des signes anormaux : Prise en charge de la victime d'un malaise

La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements. Prise en charge de la victime :

- Mise en situation du SST sur des situations adaptées à son environnement de travail afin de corriger avec lui les techniques
- Réponse à l'ensemble des questions, analyse des éventuelles interventions effectuées

Tél. : 06 33 93 46 89

Email : aforise.contact@gmail.com

www.adorise-formation.com

16 bis rue du village de kerjumais - 56230 Questembert

Code ape : 8559B - Siret : 50992404900059

La sécurité avant tout !



MAC SST - MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (RECYCLAGES)

PROGRAMME EN 7 HEURES :

Compétences attestées :

Les compétences du sauveteur secouriste du travail se déclinent en 2 grands domaines de compétences :

- Domaine de compétences 1 : être capable d'intervenir face à une situation d'accident
- Domaine de compétences 2 : être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise.

Le 1^{er} domaine de compétences comporte 5 compétences répertoriées de 1 à 5 :

1. Situer le cadre juridique de son intervention
2. Réaliser, à la survenue de l'accident, une protection adaptée
3. Examiner la victime pour mettre en oeuvre l'action adaptée au résultat à obtenir
4. Alerter ou faire alerter les secours
5. Réaliser les gestes de secours à la victime adaptés

Le 2^e domaine de compétences comporte 3 compétences répertoriées de 6 à 8 :

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 2. Mettre en oeuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
 3. Informer les personnes désignées dans le plan de prévention des situations dangereuses repérées
- Pour obtenir le certificat de sauveteur secouriste du travail, le stagiaire devra avoir validé lors des épreuves certificatives, l'ensemble des 8 compétences du référentiel de compétences.

Les 2 épreuves certificatives définies dans le référentiel de certification permettent d'évaluer ces 8 compétences.

Références juridiques : {«Code du travail (art. R. 4224-15, R. 4224-16), circulaire CNAMTS n° 32/2010 du 03/12/2010»}

Tél. : 06 33 93 46 89

Email : aforise.contact@gmail.com

www.adorise-formation.com

16 bis rue du village de kerjumais - 56230 Questembert

Code ape : 8559B - Siret : 50992404900059

La sécurité avant tout !